

1 POUR QUI ?

FABRICATION
STOCKAGE
Fabriquant ou revendeur de matières dangereuses
 (produits phytosanitaires, parfums et cosmétiques, produits d'entretiens ou de nettoyage,...)

UTILISATION
Utilisateur de matières dangereuses
 (déchets infectieux, aérosols, réactifs de laboratoire, solvants, produits d'entretien, emballages vides non nettoyés,...)

Toute entreprise ou collectivité dont l'activité comporte des opérations de remplissage, d'emballage, de chargement, de transport, d'expédition ou de déchargement de marchandises dangereuses doit respecter les réglementations de Transport de Matières Dangereuses

EXPÉDITION DE PRODUITS DANGEREUX

EXPÉDITION DE DÉCHETS DANGEREUX

L'EXPÉDITEUR EST RESPONSABLE

2

QUELS PRODUITS ?

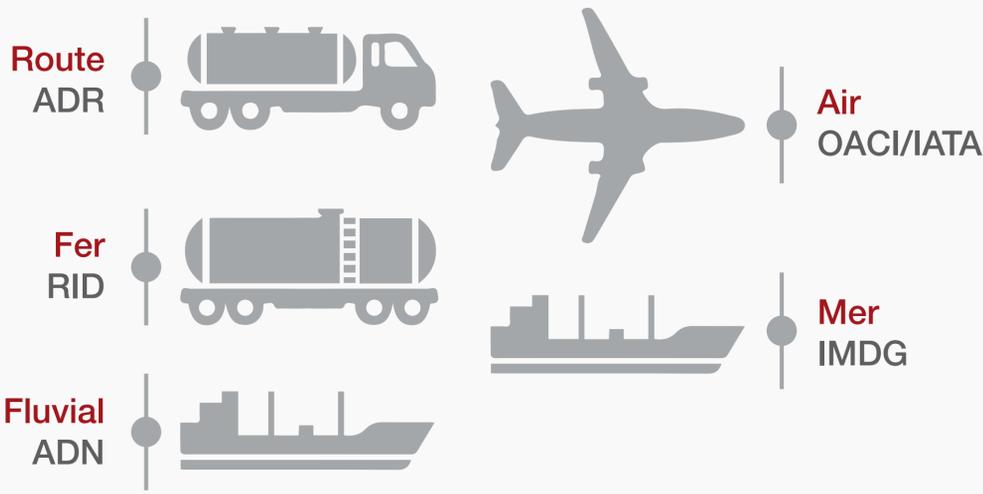


3 QUEL MODE DE TRANSPORT ?

Le mode transport est défini par :

- La DANGÉROSITÉ du produit
- Le CONDITIONNEMENT du produit
- L'URGENCE de l'acheminement
- La DESTINATION d'expédition

Les différents modes de transport suivent les recommandations de l'ONU applicables au Transport des Matières Dangereuses



L'EXPÉDITEUR DE LA MATIÈRE EST RESPONSABLE DE LA MISE SUR LE DOMAINE PUBLIC

International Air Transport Association
 International Maritime Dangerous Goods
 Accord européen pour le transport international de marchandises Dangereuses par Route
 Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses
 Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voies de Navigation intérieures

CONTACTEZ NOUS OU CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET POUR EN SAVOIR PLUS SUR NOS FORMATIONS ADR, IMDG ET IATA ET CONSEILLER À LA SÉCURITÉ TMD